

ANNONCE DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC DU 11 JANVIER 2021

Malgré le resserrement des mesures de confinement annoncé par le gouvernement du Québec, les bibliothèques publiques sont autorisées à rouvrir partiellement leurs locaux. Elles peuvent dorénavant accueillir des étudiants à la recherche d'une connexion Internet et d'un espace de travail.

L'accès aux collections ou à tout autre espace demeure interdit. Mais en vertu de l'annonce du gouvernement, les élèves et étudiants pourront utiliser les postes informatiques et les tables de travail.

Cette décision du gouvernement priorise l'éducation au sein de notre société et les bibliothèques publiques sont heureuses de jouer leur rôle social en fournissant des ressources à la communauté étudiante qui doit suivre un enseignement à distance.

ANNONCE DE LA MUNICIPALITÉ DU 19 JANVIER 2021

La municipalité de Saint-Aimé-du-Lac-des-Iles est donc heureuse d'annoncer qu'il sera possible d'aller étudier à la Bibliothèque municipale mais aussi dans la salle communautaire, afin de permettre aux étudiants d'avoir accès à Internet haute vitesse et des espaces pour travailler.

Évidemment, la bibliothèque sera ouverte de 8h30 à 16h seulement, soit sur les heures de travail des employés de la municipalité. Les places sont limitées et devront être réservées.

Il est évident que TOUTES les consignes de la Santé publique de même que les règles établies par la Municipalité devront être respectés, sous peine d'expulsion immédiate et sans préavis. Chaque participant devra s'engager par écrit à cet effet.

La Municipalité se réserve le droit d'annuler sans préavis ce service si les consignes et les règles ne sont pas respectés.



Bibliothèque Francine-Ouellette de Saint-Aimé-du-Lac-des-Îles
Formulaire d'utilisation
Accès aux espaces de travail informatiques
MESURES COVID-19 - jusqu'à avis contraire



***Obligatoire**

Prénom et Nom * _____

Adresse (numéro civique / rue / ville / code postal) * _____

Adresse e-mail * _____ **UNE CONFIRMATION PAR COURRIEL VOUS SERA ENVOYÉE**

Raison de la visite * _____

Numéro de téléphone * _____

Établissement d'enseignement fréquenté (s'il y a lieu) * ⁽¹⁾ _____

Niveau de scolarité *

Primaire⁽²⁾ _____ Secondaire _____ Collégial _____ Universitaire _____ n/a _____

Espace de travail demandé *

Table de travail (12 disponibles) _____ Poste informatique (2 disponibles) _____

Date et heure de la visite souhaitée * _____

Durée prévue de la visite * _____

QUESTIONS DE SANTÉ - COVID-19

Avez-vous eu un test de dépistage positif à la COVID-19 depuis moins de 21 jours ou êtes-vous en attente de résultat d'un test de dépistage ? Oui _____ Non _____

Présentez-vous les conditions suivantes :

Fièvre (plus de 38°C ou 100,4°F) * Oui _____ Non _____

Toux récente ou chronique qui s'est aggravée * Oui _____ Non _____

Difficulté respiratoire (par exemple : essoufflement ou difficulté à parler) * Oui _____ Non _____

Perte subite de l'odorat (avec ou sans perte de goût) * Oui _____ Non _____

Douleurs musculaires, mal de tête, fatigue intense ou importante perte d'appétit * Oui _____ Non _____

Mal de gorge * Oui _____ Non _____ Diarrhée * Oui _____ Non _____

Avez-vous été en contact étroit (au moins 15 minutes à moins de 2 mètres) avec un cas confirmé ou probable de la COVID-19 ? * Oui _____ Non _____

Avez-vous voyagé dans les 14 derniers jours ? * Oui _____ Non _____

RAPPEL DES MESURES COVID-19 À RESPECTER

- 2 MÈTRES DE DISTANCIATION PHYSIQUE
- DÉSINFECTION DES MAINS À L'ENTRÉE
- PORT DU COUVRE-VISAGE OBLIGATOIRE EN TOUT TEMPS

RAPPEL DES RÈGLES DE BASE À RESPECTER

- CARTE ÉTUDIANTE OBLIGATOIRE (SAUF POUR LES ÉLÈVES DU PRIMAIRE) ⁽¹⁾ - APPORTEZ VOS ÉCOUTEURS PERSONNELS ET RALLONGES POUR LE BRANCHEMENT DE VOS APPAREILS ÉLECTRONIQUES
- RESPECT DU MATÉRIEL, DU LOCAL ET DES AUTRES USAGERS
- ENFANTS DE 12 ANS ET MOINS DEVRONT ÊTRE ACCOMPAGNÉS D'UN ADULTE ⁽²⁾

Par la présente je m'engage à respecter :

LES MESURES COVID-19

- 2 MÈTRES DE DISTANCIATION PHYSIQUE
- DÉSINFECTION DES MAINS A L'ENTRÉE
- PORT DU COUVRE-VISAGE OBLIGATOIRE

LES RÈGLES DE BASE DE FONCTIONNEMENT

- CARTE ÉTUDIANTE OBLIGATOIRE (SAUF POUR LES ÉLÈVES DU PRIMAIRE) ⁽¹⁾
- APPORTEZ VOS ÉCOUTEURS PERSONNELS ET RALLONGES POUR LE BRANCHEMENT DE VOS APPAREILS ÉLECTRONIQUES
- RESPECT DU MATÉRIEL, DU LOCAL ET DES AUTRES USAGERS
- ENFANTS DE 12 ANS ET MOINS DEVRONT ÊTRE ACCOMPAGNÉS D'UN ADULTE⁽²⁾

Je comprends que dans le cas contraire, je serai expulsé du local immédiatement et sans autres avis. Et que l'accès me sera interdit pour la durée de la disponibilité des locaux dans le cadre de la Pandémie du Covid-19.

Je comprends également que si je suis responsable directement de bris de matériel, je serai facturé pour la remise en état du dit bien.

Je m'engage aussi à ne pas manger dans la bibliothèque. Je devrai donc prévoir sortir pour aller diner. Il est permis de manger dans la salle communautaire pour ceux qui auront réservé une place à cet endroit. Si vous avez réservé dans la bibliothèque, vous ne pouvez pas aller diner dans la salle.

Signé par l'utilisateur _____

À Saint-Aimé-du-Lac-des-Iles, ce _____^e jour de _____ 2021

Parent responsable _____

(Pour les étudiants de moins de 18 ans)

Responsable de la municipalité